

ne fut construit qu'en 1659 ; le plan fut sans doute modifié , puisque le monument , qui est parvenu jusqu'à nous , n'est pas conforme aux dispositions de l'ordonnance consulaire où il est parlé de plusieurs arcades et de petites colonnes de pierre noire polie. « En outre ce, lesdits sieurs ont résolu et arrêté, que sur » le bout de la pile du pont de Saosne, sur laquelle il y a une » croix de pierre posée, l'on placera une autre figure de la » Vierge, de marbre blanc, de la hauteur de cinq pieds et demi, » sous un petit dôme triangulaire, composé de trois petites ar- » cades, de la largeur de trois pieds sur six de hauteur, et que » celle desdites arcades qui fera face du costé du midi, qui est » celui dudit pont, sera enrichie de deux petites colonnes de » pierre noire polie, de la hauteur de six pieds et de l'ordre » dorique, et le reste dudit dôme basti de mesme pierre noire » sans polissure, au-devant duquel dôme sera construit un au- » tel de ladite pierre noire, au parement duquel autel sera po- » sée une table, aussi de pierre noire bien polie, pour y écrire » telle inscription que l'on résoudra.(1). »

La statue de la Vierge et l'inscription ont disparu ; les restes du monument ont été transportés, en 1820, au bas de la montée du Chemin-Neuf pour être employés à une fontaine ; les ornements des chapiteaux et de la frise, qui étaient probablement fort altérés, ont été remplacés par des sculptures empruntés aux attributs maritimes.

Le dessin que M. Chenavard a eu l'obligeance de nous communiquer, représente le monument placé sur le pont du Change, à l'endroit où fut construit postérieurement un corps de garde destiné aux pompiers.

(1) M. CAHOURS, *Notre-Dame-de-Fourvière*, pag. 240, voir aussi pag. 245, l'inscription qui était placée sur le monument.